

# Le chat et la garde-barrière

Le Monde, 28 mai 1949

Si vous avez un chat, et qu'il vous coûte cher, allons, n'hésitez pas, faites-vous garde-barrière. Le métier est plaisant, peu fatigant le plus souvent, aéré et sain en tout cas. Mais quel rapport avec le chat ? Tout simplement qu'il vous donne droit à une prime spéciale. Vous ne me croyez pas ? Et bien ! lisons ensemble le rapport de la commission d'enquête sur la S.N.C.F. La prime de chat " est allouée aux gardes-barrières pour l'entretien de leurs chats lorsqu'il est dûment établi que ces derniers apportent une aide effective à la circulation en ménageant les nerfs des gardes-barrières affectés par le bruit et les déprédations que commettent les souris et les rats ". Après cela, comme dit l'autre, il n'y a plus qu'à tirer l'échelle des salaires, et, si l'on y tient absolument, à compléter sa documentation personnelle en compulsant la liste des cent soixante-dix autres primes auxquelles, suivant son âge, sa qualification professionnelle, sa pointure de souliers et l'état de son foie, peut prétendre le cheminot français. Reconstituer cette liste de mémoire est d'ailleurs, par nos pluvieux dimanches, un petit jeu de société tout à fait passionnant. On s'en voudrait de faire de la peine à ces pauvres gardes-barrières ou à cette excellente S.N.C.F., dont on ne saurait côté technique dire trop de bien ; mais enfin, sans le moindre parti pris, on a tout de même l'impression qu'il y a là quelque chose d'un tantinet inquiétant pour l'équilibre de la France en général et de son économie en particulier. Nous n'avons pas tellement de génies mathématiques que nous puissions nous permettre de les employer exclusivement au calcul de la paye des cinq cent mille membres de la grande famille du rail.